

■ VALLET

ZAC DU BROCHET. Les opposants s'organisent et se fédèrent

Lancement d'un site Internet, rapprochement avec un collectif national... Laissez-nous vivre un peu, association qui s'oppose au projet de la future zone commerciale du Brochet, structure son combat.

Le collectif a mué en association. Un mois après que le préfet a déclaré d'utilité publique le projet de la ZAC du Brochet, la structure présidée par Philippe Surzur, commerçant dans le centre-ville de Vallet, s'organise. Première action, l'association vient de lancer un site Internet : www.laisseznousvivreunpeu.fr.

Le site « un peu partisan », reconnaît le Valletais, a ceci d'intéressant qu'il met en ligne tous les exposés et les aménagements liés au projet de création de la future zone commerciale de 17 ha, située en entrée de ville. « Le but de la page, c'est d'informer et de diffuser tous azimuts », explique Philippe Surzur, opposé à l'ouverture d'une « zone surdimensionnée ». L'association a fait les comparaisons. En terme de surface, le Brochet serait l'équivalent de la zone Pôle Sud comprenant l'hypermarché, le cinéma, la galerie marchande, le magasin de meubles, le parking et le retail park. « Le Brochet, c'est une zone de chalandise de 30 000 habitants. Elle n'est pas extensible à l'infini. Elle est bloquée entre Clisson-Gétigné, Cholet, Ancenis et



Philippe Surzur, président de Laissez-nous vivre un peu, devant le site Internet de l'association.

Basse-Goulaine. Ce n'est plus de l'ambition. C'est de la démesure et de l'irresponsabilité », s'insurge Philippe Surzur.

Le Valletais s'appuie aussi sur une étude publiée par le site LSA-Conso, le magazine de la grande consommation en France. « L'enquête fait peur », alerte le commerçant. Elle indique les villes françaises qui comptent le plus de surfaces de centres commerciaux. Le ratio se fait selon le calcul suivant : un m² pour 1 000 habitants.

En 2014, c'était la ville du Havre qui arrivait en tête avec un rapport de 561 m² pour 1 000 habitants. « Si l'on tient compte des 30 000 m² de surfaces commerciales de la ZAC du brochet, on arrive à plus de 1 000 m² pour 1 000 habitants. Ce qui fait de Vallet le champion toutes caté-

gories », commente Philippe Surzur.

Le président de l'association dénonce aussi l'affichage politique des élus qui répètent que la nouvelle zone économique va créer 200 emplois supplémentaires. « Il y aura beaucoup d'emplois précaires. Près d'un tiers sera créé dans la restauration. Dont une quarantaine de postes partiels dans la restauration rapide », nuance le Valletais. « Et c'est sans compter les emplois qui vont disparaître tout autour », ajoute-t-il. « Tout le petit commerce de centre bourg et le social qui va avec risquent de s'éteindre. »

Collectif national

Sur les 200 commerces que compte le territoire de la CCV, le commerçant prédit la mort de « la moitié d'entre eux ». Le

président n'est pas seul à combattre contre la construction des grandes surfaces et « la paupérisation des régions ». Les Valletais de Laissez-nous vivre un peu ont rejoint un collectif national qui regroupe seize associations. Réuni le week-end dernier à Notre-Dame-des-Landes, le mouvement milite contre le bétonnage et la sauvegarde des terres agricoles. Le mot d'ordre est simple : « des terres, pas d'hypers ! »

Les associations sont en train de se fédérer pour parler d'une seule voix et avoir un impact plus important. Une mobilisation nationale qui rejoint une action locale. D'ici le 7 août, l'association annonce vouloir déposer deux recours contre l'arrêté du préfet. Deux propriétaires menacés d'expropriation refusent toujours de vendre leurs terrains.

■ Contact : <http://www.laisseznousvivreunpeu.fr>

Hervé Pavageau